



ffgolf<sup>®</sup>  
Ligue Grand Est

## TROPHEE SENIORS DE LA LIGUE GRAND EST & CHAMPIONNAT INDIVIDUEL DE LIGUE SENIORS

Règlement particulier de l'épreuve

### COMBLES EN BARROIS

Samedi 11 et dimanche 12 mai 2019

#### OBJECTIFS

- ⇒ Epreuve de type Trophée Seniors. (Droit de jeu fédéral)
- ⇒ Elle a également pour but d'attribuer les titres de Championne et Champion de Ligue dans les catégories Seniors Dames, Seniors Messieurs et Vétérans Messieurs.

Le Trophée Seniors de la Ligue compte pour le Mérite national Seniors

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION

- ⇒ **Le Trophée Seniors** est ouvert à tous les joueurs licenciés de la Fédération Française de Golf
- ⇒ Chaque joueur et joueuse doit avoir réglé **le droit de jeu fédéral** pour l'année 2019 (35€).
- ⇒ Avoir 50 ans minimum à la veille de l'épreuve
- ⇒ Limite d'index : 18.4 pour les Messieurs / 24.4 pour les Dames

#### INSCRIPTIONS

- ⇒ Le nombre d'inscrits est **limité à 144 joueurs, dont 33 dames minimums et 14 wildcards sont à disposition de la Ligue.**
- ⇒ Les inscriptions accompagnées du règlement du droit d'engagement sont à **adresser à la ligue au plus tard le Vendredi 26 avril 2019**. Chèque libellé à l'ordre de la Ligue de Golf du Grand-Est
- ⇒ Le droit d'engagement individuel est fixé à : **50 €**

#### FORME DE JEU

- ⇒ Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour ;
- ⇒ Classement Brut



## CATEGORIES ET DEPARTS

- ⇒ 3 catégories : Seniors Messieurs / Seniors Dames / Vétérans Messieurs
- ⇒ Seniors Dames : repères rouges
- ⇒ Seniors Messieurs : repères jaunes
- ⇒ Vétérans Messieurs : repères jaunes

## RECOMPENSES

### Trophée Seniors

- ⇒ 3 Prix bruts Seniors Messieurs
- ⇒ 3 Prix bruts Seniors Dames
- ⇒ 3 Prix Bruts Vétérans Messieurs

**Champions de Ligue** : Un trophée sera remis au Champion Grand Est de chaque catégorie : Seniors Dames, Seniors Messieurs et Vétérans Messieurs.

→ Seul un joueur licencié dans la Ligue Grand Est pourra être déclaré Champion de Ligue

## DEPARTAGE

En cas d'égalité pour la première place à la fin de l'épreuve, les joueurs ou joueuses partiront en play off "trou par trou" sur les trous figurant au Tableau Officiel.

En cas d'impossibilité de le mener à son terme, le classement provisoire déterminé par RMS (départage) deviendra définitif.

## COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve est constitué de 3 à 5 personnes dont au minimum :

- ⇒ Le Président de la Ligue ou son représentant ;
- ⇒ Le Président de l'Association Sportive ou son représentant ;
- ⇒ Les représentants du corps arbitral.

La ligue encaisse l'intégralité des droits de jeu, et prend à sa charge l'indemnisation du club hôte et les frais des arbitres (déplacement/restauration et si nécessaire hébergement).